

Club de Bridge Cercle du Commerce

16 rue du jardin des fleurs

34200 – Sète.

Tel : 04 67 74 84 59

Mail : bridge.cercle.du.commerce.sete@gmail.com



Cercle du Commerce

Assemblée Générale annuelle 2025

Le 13 mars 2026 à 13h00, l'association Cercle du Commerce de Sète a tenu son Assemblée générale annuelle dans les locaux du siège de l'association.

Le quorum exigé par nos statuts étant atteint (54 membres présents ou représentés, soit 60%), l'assemblée générale a été ouverte par le Président qui a présenté le rapport d'activité 2025 projeté sur deux écrans.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2025
- Bilan financier 2025
- Projection 2026/27
- Questions diverses

1. Rapport d'activité 2025

En introduction, le président a rappelé l'article 1 des statuts qui précise que l'association est organisée en différentes sections pratiquant la même activité. En 2025 trois activités principales ont animé les locaux : le bridge, le tarot (chacun affilié à leur fédération respective) et les War Hammer.

1.1 Les adhérents :

1.11 La section bridge

Le nombre de licenciés a diminué de 17% par rapport à la précédente saison. Aucune création de nouvelles licences. la section compte actuellement 85 licenciés auxquels s'ajoutent 6 membres sympathisants.

	2013/14	2023/24	2024/25	2025/2026
Licenciés	94	82	94	85
Membres	102	89	108	91

L'école de bridge maintenu son activité avec des élèves (18 au total) en 1^o, 2^o et 3^o année grâce aux efforts des 3 enseignants : Françoise Lalande, Françoise Bestel et Jean Louis Gay.

La majorité des élèves de 3^o année disputent au moins 1 tournoi par mois.

1.12 La section tarot

Elle comprend 65 licenciés, premier club du Languedoc Roussillon. Les tournois se déroulent les mardi et jeudi après-midi, en moyenne de 5 à 10 tables. Une formation, pour les débutants et les joueurs confirmés, est organisée les lundi après-midi. Trois compétitions officielles ont eu lieu dans nos locaux en 2025.

1.13 Les autres activités

- Les War Hammer : les adhérents viennent le dimanche après-midi une à 2 fois par mois et regroupe entre 15 à 20 joueurs.
- Le loto : de manière occasionnel le vendredi après-midi ; environ 15 à 20 participants.
- les échecs : une compétition organisée dans nos locaux en 2025 ; environ 20 joueurs.
- Autres association : Parkinson une fois par mois le jeudi matin : 10 à 15 personnes

1.2 Les activités 2024

En sus des tournois de régularité, la section bridge a organisé ses traditionnels tournois festifs : Galette des rois, Chandeleur, Pâques, fin d'année, Noel, « joutes » du dimanche.

Un tournoi caritatif au profit des sinistrés de Mayotte a été organisé en février 2025 (450 euros reversés).

75% des licenciés participent au compétitions organisées par la fédération. Une dizaine de compétitions officielles a été attribuée au cercle par le comité Languedoc Roussillon pour la saison 2025-2026 (augmentation de 50%).

La section tarot a tenu son AG et organisé un tournoi festif pour Noel et trois compétitions officielles.

2. **Le Bilan financier 2025**

En introduction le président a présenté la liste des dépenses d'investissement fait en 2025 pour un montant de 10 000 euros environ. Ces dépenses concernent principalement la finition de l'aménagement des locaux, l'achat de matériels techniques, équipements de restauration, achat de cartes et étuis pour la section bridge. Puis le trésorier a présenté le bilan 2025.au 31 décembre 2025.

La situation était la suivante :

	<u>Année 2024</u>	<u>Année 2025</u>
Compte courant :	6 458 euros	5 195 euros
Compte épargne 1 :	77 289 euros	78 957 euros
Compte épargne 2 :	8 000 euros	1 547 euros
Caisse :	288 euros	325 euros
Bar :	467 euros	397 euros

La situation financière du cercle, au 31 décembre 2025, en valeur vénale, mobilisation, stocks, trésorerie s'élève à 458 251 euros (462 000 euros le 31 décembre 2024).

Rapport du Commissaire aux Comptes : Marie Roignant a présenté son constat sur la tenue des comptes et n'a relevé aucune remarque. Elle renouvelle son mandat pour une année.

Le quitus a été donné à l'unanimité des présents.

3. Perceptives 2026

3.1 Travaux

Une étude sera faite pour l'installation de panneaux solaire sur toit de la deuxième salle. Pas d'autre gros travaux à prévoir.

3.2 Section bridge : Indemnisation déplacement – compétition – droit de table

Après discussion il a été décidé à la majorité des présents pour cette année 2026 – 2027 :

- Interclub : Maintien par le club de la prise en charge totale des droits d'inscription ;
- Indemnisation compétition : déplacement à Labège : 30 euros par personne éligible aux conditions définies lors de la dernière AG. Pour une finale nationale à Paris : 80 euros.
- Droit de table : inchangé : 4 euros en espèce, 3.5 euros avec carte de fidélité 12 tournois. Les membres extérieurs paient 1 euro supplémentaire.

3.3 Autres sections

- Section tarot : 2 euros par joueur par tournoi
- War Hammer : 2 euros par joueur par après midi
- Echec : 2 euros par joueur par après midi

3.4 Utilisation d'une salle du club

Après accord du bureau du cercle la mise à disposition des locaux est fixée à 60 euros pour une après midi ou une soirée. La gratuité sera faite pour certaines associations (Parkinson) sur décision du bureau.

3.5 Anniversaire de l'association

En septembre 2026, le Cercle fêtera ses 190 ans et à cette occasion une manifestation sera organisée.

3.6 Activités diverses

Le tournoi de fin d'année et le repas se tiendront le vendredi 19 juin dans nos locaux.

4. Commission des litiges

Sur proposition, l'assemblée générale a voté à l'unanimité des présents la composition suivante :

Président : **Bernard Delais**

Membres : Josiane Yzquierdo, Michèle Moranchel.

5. **Modification du Conseil d'Administration**

Le conseil a retenu le départ volontaire de deux membres : Monique Bonijoly et Bernard Lalande.

Un léger remaniement interne des postes a été mise en place :

Président	Todesco Alain
Vice-Président	Gros Yvette
Trésorier	Puch Jeanne
Trésorier adjoint	Patrick Langlet
Secrétaire	Françoise Bestel
Membres :	Marie Aillet, Gay Jean Louis.

La prochaine élection du conseil d'administration se tiendra en mars 2027.

6. **Révision du règlement intérieur et réélections**

6.1 **Révision du règlement intérieur**

L'arrivée d'autres activités dans nos locaux nécessite de modifier le texte. Une commission est chargée de proposer un nouveau document qui sera validé par une assemblée générale ordinaire au plus tard le 30 juin 2026.

6.2 **Nouvel organigramme du cercle**

Afin de se mettre en conformité avec nos statuts, il sera nécessaire en mars 2027 de procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration composé au maximum de 10 personnes. Seuls les membres actifs à jour de cotisation seront autorisés à voter. Ce conseil sera composé d'un bureau (président, vice-président, trésorier, secrétaire). Les présidents de sections seront membres de droit de ce conseil. Quatre membres élus viendront compléter.

Ce conseil d'administration sera chargé des actes de gestion de la vie courante du Cercle et de l'harmonisation des activités de chaque section.

Quant à chaque section, elle sera organisée avec un bureau indépendant chargé de la gestion des activités qui lui sont propres et de ses relations avec sa fédération.

Après un échange avec les membres présents, le Président a clos l'A.G à 14 heures 30.

Alain Todesco Président

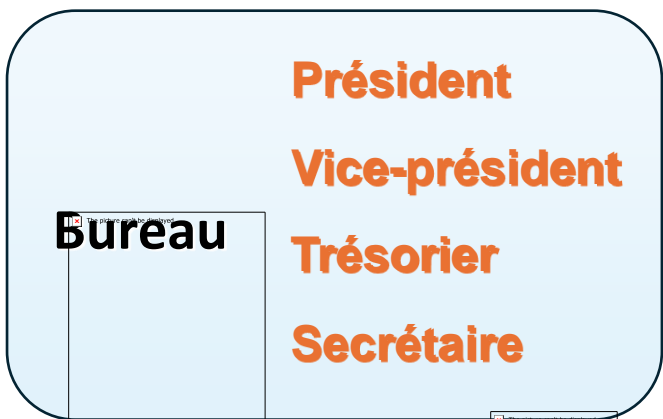


Organigramme Cercle du commerce

Conseil d'administration

10 personnes

Chargé des actes de gestion et de la vie courante du Cercle



Membres actifs élus

Site Web

Animation et relation avec les autres activités

Communication

Intendance et entretien des locaux

*Président
section Bridge*

*Président
Section Tarot*

Bureau des sections

*Trésorier,
secrétaire,
responsable enseignement,
responsable animation,
responsable bar,
etc.*

Gestion des cotisations, droit de table, activités, tournois, compétitions, relation avec les fédérations, discipline, etc.

